



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'ANFD reçoit le Prix de leadership de la société civile pour les femmes, la paix et la sécurité du gouvernement du Canada

L'organisation nationale de réforme féministe du droit est reconnue pour ses efforts en faveur de meilleures protections pour les victimes de violences conjugales dans la législation sur le contrôle des armes à feu.

Territoire Anishinaabe/OTTAWA, 2 mai 2024: Aujourd'hui, l'Association nationale Femmes et Droit a reçu le Prix de leadership de la société civile pour les femmes, la paix et la sécurité du gouvernement canadien. Le prix a été remis lors d'une cérémonie en ligne organisée par Affaires mondiales Canada, en présence des lauréates internationales et de l'honorable Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères.

L'ANFD a été sélectionnée dans la catégorie nationale pour ses efforts soutenus en faveur de meilleures protections pour les victimes de violences conjugales dans la législation sur le contrôle des armes à feu, en particulier sur les dispositions relatives à la révocation des permis d'armes à feu en cas de violences conjugales.

Le prix a été remis à l'ANFD par Mme Lisa Hepfner, Secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse. Dans ses remarques, Mme Hepfner a souligné l'importance du travail d'un secteur féministe fort pour mettre fin aux violences fondées sur le genre et faire progresser l'égalité pour les femmes.

« Je tiens à saluer les nombreuses organisations partenaires, dont PolySeSouvient et les membres de la coalition #FemmesContreLesViolencesArmées, qui ont travaillé sans relâche aux côtés de l'ANFD pour rendre le Canada plus sûr et exempt de violence armée », a déclaré Tiffany Butler, Directrice générale de l'ANFD.

La lutte contre les violences faites aux femmes est l'une des principales priorités de l'ANFD. L'organisation est déterminée à mettre fin à l'épidémie de violence sexiste au Canada. Au début de l'année, l'ANFD a lancé une campagne aux côtés de 250 organisations féministes pour demander l'interdiction des accusations d'aliénation parentale devant les tribunaux de la famille, qui revictimisent les femmes confrontées aux violences conjugales et leurs enfants dans les procédures de divorce.

Soulignant que les organisations nationales de défense des droits des femmes au Canada sont un élément essentiel du processus démocratique et contribuent à une société plus inclusive et plus juste, l'ANFD plaide en faveur d'un financement durable du secteur féministe.

« La précarité du mouvement des droits des femmes, comme nous l'avons vu avec la suppression concertée du financement du secteur sous les gouvernements précédents, nécessite vigilance et résilience et nous oblige à nous rassembler maintenant pour accélérer le travail important de stabilisation de ce secteur à long terme. Nous devons le faire afin d'avoir toujours une voix collective forte au sein de la société civile qui plaide en faveur d'un changement systémique pour mettre fin aux violences fondées sur le genre et faire progresser les droits des femmes », a déclaré Tiffany Butler.

-30-

À propos de l'ANFD

L'Association nationale Femmes et Droit (ANFD) a pour mission de faire avancer l'égalité réelle pour toutes les femmes au Canada par le biais de la réforme du droit, en particulier au niveau fédéral. En 2024, nous célébrons 50 ans de leadership juridique féministe. Nous sommes fières d'avoir influencé de nombreuses lois et politiques canadiennes, et d'avoir ainsi contribué à l'atteinte de jalons importants pour les droits des femmes. En savoir plus: nawl.ca/fr/50ans

Contact média :

Thais Laborde, Directrice de la communication & du développement, ANFD
613.241.7570 / thais.laborde@nawl.ca